



Ajout au plan d'implémentation de la stratégie pour 2024

Gestion de la valeur publique - 2024 et au-delà

Réinitialiser. Raviver. Se recentrer.

Creating Value

Through and for stakeholders in the private and public sectors

Effective PAOs –
Sustainable, Relevant,
Credible

Technical Excellence

Quality & Mobility

- PAO development
- Accountancy learning & development
- *Future-fit*: Common Core Accountancy Competency Framework

- Dev., adopt, impl. of Int. stds – IASB, ISSB, IAASB, IESBA, IPSASB
- PAO technical support
- *Future-fit*: Sustainability reporting

- Quality Accountancy Services
- *Future-fit*: Accountancy professionals and AfCFTA

Public sector transparency, accountability & good governance

People | Processes | Systems

La PAFA reconnaît le rôle important que joue la profession comptable dans le renforcement de la gestion du secteur public pour parvenir à une discipline fiscale, à une allocation efficace des ressources et à une prestation efficace de services aux citoyens africains. Les actions stratégiques de la PAFA visant à promouvoir et à soutenir la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilité dans le secteur public sont intégrées dans nos trois domaines de services - Organisations de comptables professionnels efficaces (OCP) - Excellence technique - Qualité et mobilité, comme illustré ci-dessus. Ces actions stratégiques spécifiques au PVM sont présentées dans ce plan. Notre partenariat avec l'Initiative pour la professionnalisation en Afrique (API) restera une action stratégique clé en 2024 et au-delà.

Ce plan montre comment la PAFA visera en 2024 et au-delà à atteindre les objectifs stratégiques et à mettre en œuvre les actions stratégiques par le biais des mécanismes établis décrits ci-dessous.

Objectifs stratégiques	Actions stratégiques	Mécanismes
S'exprimer et s'engager en tant que voix de la profession comptable en Afrique	<p>S'engager avec les institutions concernées dans des initiatives qui favorisent la stabilité, la croissance et la durabilité de l'économie.</p> <p>Sensibiliser au rôle d'intérêt public de la profession comptable et à sa contribution au secteur public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes ad hoc qui aident à concrétiser la contribution de la profession comptable aux initiatives pertinentes pour l'Afrique
Développer une profession d'avenir pour l'Afrique	<p>Contribuer au développement de OCP durables, pertinentes et crédibles en Afrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les OCP à renforcer leurs relations avec les principales parties prenantes du secteur public et contribuer à la bonne gouvernance, à la transparence et à la responsabilité dans le secteur public. <p>Renforcer les capacités comptables du secteur public en Afrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la mise en œuvre des programmes de l'API. 	<ul style="list-style-type: none"> • OCP Programme de partenariat pour le développement (jumelage) • Forum pour les partenaires de développement et les organisations de donateurs intéressés par l'Afrique • Relations de liaison avec le personnel de la Fédération internationale des comptables (IFAC) <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat de l'API
Promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de normes internationales	<p>Contribuer à l'élaboration des normes internationales - IPSAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaider en faveur de l'adhésion de membres africains au SSB international et s'engager auprès de ces membres / les soutenir. • Participer à des consultations internationales sur des sujets pertinents pour l'Afrique. <p>Faciliter l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales - IPSASB :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux normes nouvelles et révisées. • Fournir un soutien technique aux OCP, y compris des mises à jour techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Forum (multipartite) pour la promotion de l'excellence technique en Afrique • Groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique • Relations de liaison avec le personnel de l'IPSASB et de l'IFAC

Objectifs stratégiques	Actions stratégiques	Mécanismes
	cobrandées et des approfondissements sur des sujets pertinents pour l'Afrique.	

Renforcer la responsabilité d'intérêt public de la profession comptable à l'égard du secteur public

À PROPOS DE L'INITIATIVE

Contexte

La profession comptable joue un rôle essentiel dans la promotion d'une gouvernance efficace, de la responsabilité et de la transparence dans le secteur public. Les membres des OCP exerçant diverses fonctions dans le domaine de la gestion des finances publiques (GFP) sont les gardiens des ressources publiques et sont donc censés agir dans l'intérêt public en gérant prudemment les ressources dont ils ont la charge au profit des citoyens.

La PAFA continue de sensibiliser ses organisations membres à la nécessité de mettre en place des mécanismes appropriés pour s'engager de manière efficace auprès de leurs gouvernements respectifs et renforcer ainsi leur crédibilité en tant que conseillers de confiance. Le Cadre d'engagement du secteur public de la PAFA pour les OCP, disponible en anglais et en français, fournit des conseils utiles à cet égard. Ce cadre sert de référence aux OCP pour identifier et engager le secteur public dans des aspects ayant un impact plus important sur les citoyens, contribuant ainsi à la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

L'impact que nous cherchons à atteindre

- Gouvernance efficace, transparence et responsabilité dans le secteur public en Afrique.
- Des réformes efficaces contre la corruption et la mauvaise gestion des ressources publiques.
- Des réformes efficaces contre les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent.
- Utilisation efficace des ressources publiques, amélioration de la prestation de services aux citoyens et renforcement de la confiance dans les gouvernements.
- Réduction des niveaux de pauvreté grâce à la création de valeur publique.

Les résultats que nous cherchons à atteindre

- Relations efficaces entre les OCP et les principaux décideurs du secteur public (politiques et autres).
- Des relations efficaces avec les communautés économiques régionales concernées afin de faciliter les réformes en matière d'information financière publique et de professionnalisation.
- Amélioration de l'information financière publique.
- Professionnalisation de la comptabilité et de l'audit du secteur public.

Résultats prévus

- Activités de sensibilisation et de facilitation de la responsabilité d'intérêt public de la profession en matière d'engagement avec le secteur public, y compris le déploiement du cadre d'engagement du secteur public auprès des OCP.
- Exploiter les relations entre les OCP et le secteur public pour :

- faire le point sur les cadres existants en matière d'information financière publique et contribuer à l'indice international de responsabilité financière du secteur public ;
- faciliter la formation des comptables professionnels, des ministères des finances, des auditeurs généraux, des cours des comptes et des comités des comptes publics, notamment en ce qui concerne la comptabilité d'exercice ; et
- encourager les réponses nationales aux documents de consultation de l'IPSASB et informer les réponses de la PAFA aux documents de consultation de l'IPSASB.

LA CAPACITE DE LA PAFA A FOURNIR DES RESULTATS

Analyse SWOT

Points forts¹

- Reconnaissance de la marque
- Rayonnement dans toute l'Afrique
- Partenaires pertinents du protocole d'accord et relations avec les parties prenantes
- Intérêt des affiliés ayant une portée mondiale et des ressources de qualité pour soutenir La PAFA
- Capacité à rassembler et à influencer

Faiblesses²

- Ressources financières et humaines limitées
- Lenteur de la mise sur le marché

Opportunités³

- Renforcer la transparence, la responsabilité et la gouvernance du secteur public
- Améliorer la pertinence des OCP pour les principales parties prenantes, c'est-à-dire le gouvernement
- Ajouter des sources de revenus pour les OCP
- Accroître la mobilité des compétences comptables sur le continent
- Exploiter les économies d'échelle pour aborder les domaines stratégiques d'intérêt mutuel pour les OCP
- Poursuivre les domaines stratégiques d'intérêt mutuel avec l'Union africaine pour contribuer à l'Agenda 2063

Menaces⁴

- Les OCP disposent de ressources financières et humaines limitées pour entreprendre de nouvelles initiatives
- OCP axées sur le secteur privé
- Les OCP n'ont pas encore pris conscience de leur responsabilité en matière d'intérêt public pour s'engager auprès du secteur public
- OCP non engagés avec le gouvernement et les auditeurs généraux/cours des comptes
- Diversité des professions comptables, des OCP, des modèles d'apprentissage et de développement de la comptabilité parmi les OCP ; diversité des cultures, y compris des langues ; diversité des cadres juridiques.
- Quelques OCP désengagés

Risques potentiels

- Résistance ou manque d'intérêt / de ressources / de savoir-faire des OCP pour participer aux activités du secteur public.

¹ Les facteurs qui contribuent au succès continu de la PAFA et à la réalisation de sa mission.

² Les facteurs qui entravent le succès et la croissance de la PAFA et l'empêchent de réaliser sa mission et son plein potentiel.

³ L'environnement dans lequel La PAFA opère offre des opportunités. Quelles opportunités La PAFA pourrait-il exploiter au profit de ses parties prenantes ?

⁴ Facteurs de l'environnement extérieur sur lesquels La PAFA n'a pas de prise et qui présentent des risques pour sa stabilité et sa pérennité.

- Le manque de volonté politique ou les retards dans les réformes nécessaires pour faciliter l'amélioration de l'information financière publique ou la professionnalisation du secteur public.
- Connaissance insuffisante de la PAFA ou de son travail et donc faible participation aux initiatives prévues.

Parties prenantes concernées

- Les organisations panafricaines telles que l'AAAG, l'AFROSAI, l'AFROPAC, l'UA
- Communautés économiques régionales et autres groupements, tels que la CAE, la SADEC, la CEMAC, l'UEMOA, l'ABWA, le FIDEF
- Les partenaires de développement tels que la Banque africaine de développement, Gavi - l'Alliance du vaccin, GIZ, le Fonds mondial, la Banque mondiale, le FMI, etc.
- Conseils internationaux de normalisation tels que l'IPSASB, l'ISSB
- Conseils nationaux de normalisation du secteur public
- Membres, associés et affiliés de la PAFA
- Entreprises

Groupes PAFA

- Groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique
- Forum pour la promotion de l'excellence technique en Afrique (pas encore établi - voir l'annexe)

ACTIVITES PREVUES PAR LA PAFA

Renforcement des institutions

Créer un forum composé d'experts internationaux, régionaux et nationaux pour contribuer au partage des connaissances afin d'informer et de renforcer l'engagement de la profession comptable auprès du secteur public en Afrique.

Partage des connaissances et renforcement des capacités

- Faire connaître les publications de l'IFAC, de la CAPA et d'autres organismes, en justifiant l'engagement des OCP dans le secteur public.
- Soutenir les pays pilotes dans le déploiement du cadre d'engagement du secteur public pour les OCP.
- Organiser une conférence sur la GFP pour l'Afrique (anglais).
- Organiser la conférence 4ème sur la GFP pour les pays francophones en collaboration avec les partenaires concernés ; élaborer et mettre en œuvre le rapport de la conférence ; et commencer à planifier la conférence 5ème prévue pour 2026, y compris la recherche de financement.
- Mettre en œuvre le plan de travail élaboré pour donner effet au protocole d'accord entre La PAFA et l'AFROPAC.

Initiative africaine de professionnalisation (API)

À PROPOS DE L'INITIATIVE

Contexte

Le secteur public africain souffre d'une grave pénurie de professionnels de la comptabilité. En outre, les professionnels de la comptabilité qui travaillent dans le secteur public n'ont généralement été exposés qu'à la théorie du secteur privé

au cours de leur formation professionnelle initiale (IPD) et ne comprennent donc souvent pas les défis et les attentes du secteur public en ce qui concerne leurs postes. Sans professionnels de la comptabilité en nombre suffisant, les pays d'Afrique sont vulnérables à l'exploitation et à la corruption.

L'objectif de l'API est de renforcer les capacités des professionnels de la comptabilité afin de leur permettre de soutenir la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilité dans le secteur public.

L'impact que nous cherchons à atteindre

- Les fonds publics sont utilisés de manière efficace, efficace et économique pour améliorer la vie des citoyens.
- Croissance économique sans faire peser le poids de la dette publique sur les générations futures.

Les résultats que nous cherchons à atteindre

Les professionnels de la comptabilité du secteur public qui :

- Équilibrer la réglementation et la politique avec les objectifs politiques.
- Contribuer à la qualité de l'information financière publique.
- Prendre des décisions judicieuses ou soutenir une prise de décision judicieuse.
- Contribuer à la transparence, à la responsabilité et à la bonne gouvernance du secteur public.
- Agir en tant que gardiens contre la corruption, les flux financiers illicites et l'exploitation des ressources.
- Veiller à ce que les investissements publics profitent au pays.
- Garantir l'utilisation et l'absorption efficaces de l'aide au développement.

Résultats prévus

- Plaidoyer et partage des connaissances pour faciliter la professionnalisation de la comptabilité et de l'audit dans le secteur public.
- Soutien aux OCP intéressées par un partenariat avec les parties prenantes nationales et le Secrétariat de l'API pour mettre en œuvre les programmes de l'API au niveau national.
- Soutien aux activités du secrétariat de l'API, y compris
 - Une structure de gouvernance de l'API solide.
 - Exigences minimales pour les qualifications comptables dans le secteur public.
 - Des programmes d'études génériques et du matériel pédagogique pour les titulaires actuels, la spécialisation et les étudiants.
 - Orientations pour la mise en œuvre au niveau national.
 - Financement des pays pour la mise en œuvre des ressources API.

LA CAPACITE DE LA PAFA A FOURNIR DES RESULTATS

Analyse SWOT

Voir page 3

Risques potentiels

- Les OCP ne sont pas intéressés par le développement de professionnels de la comptabilité dans le secteur public (manque d'offre).
- Matériaux de l'API de qualité insuffisante / Matériaux de l'API non mis à jour en raison d'un manque de ressources.
- Les documents de l'API sont trop génériques ; ils ne sont pas disponibles dans d'autres langues que l'anglais ; ils ne sont pas adaptés à la situation du pays, par exemple le modèle de la Cour des comptes.

- Ministères des finances / comptables généraux et auditeurs généraux / cours des comptes pas ou insuffisamment informés du travail de l'API et de ses programmes, d'où une faible utilisation des offres (manque de demande).
- L'API en tant qu'entité n'est pas viable.
- Intérêt et contributions inégaux des partenaires de l'API.
- Manque de collaboration entre les partenaires du développement ou de coordination des efforts de développement.

Parties prenantes concernées

- Partenaires API, en plus de AFROSAI-E, CREFIAF, AAAG
- AAFA
- AFROPAC
- Organisations donatrices (actuellement, API est financée par GIZ et SIDA)
- Les OCP sont des partenaires essentiels des pays et sont plus efficaces lorsqu'ils entretiennent des relations avec leurs comptables généraux et leurs auditeurs généraux
- Groupement africain des commissions de services publics
- Groupements régionaux de comptables généraux ou d'auditeurs généraux - par exemple, groupement de la Cour des comptes de l'UEMOA
- Communautés économiques régionales et autres groupements - par exemple, EAC, SADEC, CEMAC, UEMOA, OHADA
- Entreprises

Groupes PAFA

- Groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique
- Groupe consultatif sur l'apprentissage et le développement en comptabilité
- Forum pour les partenaires de développement et les organisations de donateurs intéressés par la comptabilité en Afrique (pas encore établi)

ACTIVITES PREVUES PAR LA PAFA

Renforcement des institutions

- rendre opérationnel le groupe consultatif sur l'IPA de la PAFA afin de contribuer à la mise en œuvre des programmes d'IPA dans le cadre du programme de développement de la FICA, de Gavi et du Fonds mondial.
- En tant que partenaire de l'API, participez aux structures de gouvernance de l'API et contribuez activement à l'établissement de l'API en tant qu'entité indépendante.

Sensibilisation

- Promouvoir l'API auprès des organisations membres de la PAFA, en les sensibilisant et en suscitant leur intérêt pour la mise en œuvre de ses programmes.
- Promouvoir l'API par le biais des canaux de médias sociaux de la PAFA et lors d'événements pertinents de la PAFA ; participer à des événements pertinents de l'API.
- Plaider en faveur des carrières dans le secteur public pour les professionnels de la comptabilité.

Partage des connaissances

- Conseiller les OCP sur leur rôle dans la mise en œuvre des programmes de l'API au niveau national.

- Faciliter le partage des connaissances entre les OCP qui mettent en œuvre / souhaitent mettre en œuvre des programmes API.

Renforcement des capacités

- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de l'API, y compris le déploiement des programmes de l'API dans les premiers pays de mise en œuvre.
- Soutenir les OCP dans les pays de première mise en œuvre pour qu'ils assument leurs responsabilités dans le cadre du protocole d'accord entre l'API et les parties prenantes nationales.

Élaboration, adoption et mise en œuvre des normes comptables internationales pour le secteur public

À PROPOS DE L'INITIATIVE

Contexte

Les gouvernements du monde entier continuent de subir des pressions pour améliorer l'information financière afin de faciliter une meilleure gestion financière et de parvenir à une plus grande transparence et à une plus grande responsabilité. Le rapport [International Public Sector Financial Accountability Index](#) publié par l'International Federation of Accountants (IFAC) et le Chartered Institute of Public Finance and Accountancy (CIPFA) en 2021 prévoit que les gouvernements de 50 % des 165 juridictions étudiées en 2020 présenteront leurs rapports selon la méthode de la comptabilité d'exercice d'ici à 2025. L'Afrique fait partie des régions qui seront les premières à adopter la comptabilité d'exercice d'ici 2025.

Il incombe donc à la profession comptable en Afrique de contribuer activement au développement, à l'adoption et à la mise en œuvre de ces normes.

L'impact que nous cherchons à atteindre

- Amélioration de l'information financière publique qui favorise une prise de décision saine, une affectation efficace et efficiente des ressources et des services de qualité aux citoyens.
- Renforcement de la confiance dans les informations utilisées par les citoyens pour évaluer les performances de leur gouvernement.

Les résultats que nous cherchons à atteindre

- La participation accrue de la profession comptable en Afrique à l'élaboration des normes IPSAS, ce qui lui confère une plus grande influence.
- Les normes IPSAS sont élaborées en tenant compte de l'Afrique, ce qui favorise leur adoption et leur mise en œuvre.
- Adoption et mise en œuvre des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice sur le continent.
- Application cohérente des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice sur l'ensemble du continent.
- Les OCP qui répondent aux besoins techniques de leurs membres dans le secteur public.
- Des professionnels de la comptabilité qui :
 - s'engagent en faveur des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice, plaident pour leur adoption et soutiennent leur mise en œuvre ;
 - comprendre et appliquer correctement les normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice dans leurs fonctions quotidiennes, contribuant ainsi à la qualité de l'information ; et
 - contribuer à une gouvernance efficace, à la transparence et à la responsabilité dans le secteur public.

Résultats prévus

- Efforts coordonnés de sensibilisation à l'évolution des normes IPSAS.
- Coordination des efforts pour solliciter des contributions aux consultations de l'IPSASB les plus pertinentes pour l'Afrique.
- Soumission de réponses aux consultations de l'IPSASB les plus pertinentes pour l'Afrique et qui sont représentatives de l'ensemble des membres de la PAFA / de l'Afrique.
- Plaidoyer et soutien pour l'adoption et la mise en œuvre des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice.
- Plaidoyer et soutien pour l'adoption et la mise en œuvre de normes de divulgation en matière de développement durable dans le secteur public.

LA CAPACITE DE LA PAFA A FOURNIR DES RESULTATS

Analyse SWOT

Voir page 5

Risques potentiels

- Résistance ou manque d'intérêt / de ressources / de savoir-faire des OCP pour participer à l'élaboration des normes IPSAS.
- Absence de représentation de l'Afrique au sein de l'IPSASB / L'IPSASB n'entend pas la voix de l'Afrique.
- Résistance à l'adoption des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice.
- Les normes IPSAS adoptées sur la base de la comptabilité d'exercice ne sont pas mises en œuvre / la mise en œuvre est de mauvaise qualité.
- Connaissance insuffisante de la PAFA et de son travail, d'où une faible participation aux initiatives prévues.
- Manque d'intérêt de l'IPSASB et de l'IFAC pour un partenariat avec La PAFA.

Parties prenantes concernées

- IPSASB
- IFAC
- Membres, associés et affiliés de la PAFA
- Association africaine des comptables généraux (AAAG)
- Entreprises
- Normes comptables nationales pour le secteur public
- Organisations continentales / régionales de comptables généraux, d'auditeurs généraux et de comités des comptes publics

Groupes PAFA

- Forum pour la promotion de l'excellence technique en Afrique (voir annexe A)
- Groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique (PVM_TAG)

ACTIVITES PREVUES PAR LA PAFA

Renforcement des institutions

- Veiller à ce que le PVM_TAG soit représentatif des membres de la PAFA et le soutenir dans l'accomplissement de son mandat.

Sensibilisation

- Plaider en faveur de l'adoption des normes IPSAS d'exercice en Afrique.
- Plaider en faveur de l'adoption et de la mise en œuvre de normes de divulgation en matière de développement durable dans le secteur public.
- Sensibiliser à la responsabilité d'intérêt public des OCP de s'engager dans le secteur public et de promouvoir et soutenir la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilité.

Partage des connaissances et renforcement des capacités

- Organiser des événements⁵ pour informer les OCP et leurs membres ainsi que d'autres parties prenantes clés des nouvelles prises de position de l'IPSASB les plus pertinentes pour la profession comptable en Afrique, y compris les normes de divulgation sur le développement durable.
- Exploiter le site web de la PAFA pour aider les OCP et leurs membres à s'y retrouver dans les évolutions de l'information financière et non financière du secteur public.
- Faciliter la communication entre l'IPSASB Afrique et les membres du groupe consultatif, d'une part, et les OCP et autres parties prenantes clés en Afrique, d'autre part.
- Répondre aux consultations de l'IPSASB les plus pertinentes pour l'Afrique. Encourager les OCP et les SNS à s'inspirer des réponses de la PAFA pour élaborer leurs réponses nationales aux consultations de l'IPSASB.
- Déterminer l'état d'avancement de l'adoption et de la mise en œuvre des normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice en Afrique et contribuer à l'[indice international de responsabilité financière du secteur public](#).
- Soutenir les initiatives des organisations membres de la PAFA visant à faire progresser les réformes nationales en matière de PVM.

⁵ Les organisations membres de la PAFA peuvent co-brandir ces événements avec La PAFA.

Annexe

FORUM POUR PROMOUVOIR L'EXCELLENCE TECHNIQUE EN AFRIQUE

MANDAT ET PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

En 2021, le Secrétariat a élaboré une nouvelle approche pour promouvoir l'excellence technique en Afrique. Cette approche comprend les mécanismes suivants par lesquels mettre en œuvre la stratégie de la PAFA en ce qui concerne l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales et des meilleures pratiques :

- Groupe consultatif technique sur les rapports sur la valeur des entreprises
- Groupe consultatif technique sur l'éthique, l'audit et l'assurance
- Groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique
- **Forum pour la promotion de l'excellence technique en Afrique (en remplacement du Forum des normalisateurs techniques)**

Les groupes consultatifs techniques, qui sont de petits groupes composés d'experts techniques, sont informés par le Forum pour l'avancement de l'excellence technique en Afrique, qui est un groupe plus large de parties prenantes de la PAFA intéressées par les normes internationales et les meilleures pratiques.

Comme le directeur général est responsable devant le conseil d'administration de la mise en œuvre de la stratégie, c'est lui qui supervise le fonctionnement de ces mécanismes.

Objectif

1. Le Forum pour l'avancement de l'excellence technique en Afrique offre une plateforme d'engagement et d'échange de connaissances et d'expériences à un large éventail de parties prenantes intéressées par le développement, l'adoption et la mise en œuvre de normes internationales et de meilleures pratiques en Afrique.

Engagement

2. Les membres du forum s'engagent à :
 - 2.1. S'engager avec La PAFA à promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des prises de position des organismes internationaux de normalisation suivants :
 - a) Conseil des normes comptables internationales ;
 - b) Conseil international des normes de durabilité ;
 - c) Conseil international des normes d'éthique pour les comptables ;
 - d) Conseil international des normes d'audit et d'assurance ; et
 - e) Conseil des normes comptables internationales du secteur public.
 - 2.2. Échanger des connaissances et des expériences et faciliter le renforcement des capacités pour l'adoption et la mise en œuvre des déclarations susmentionnées.
 - 2.3. Renforcer la participation et l'influence de la profession comptable en Afrique dans l'élaboration des normes internationales.

L'adhésion

3. Le Forum comprend les catégories de membres suivantes :

- 3.1. Membres et associés de la PAFA
- 3.2. Organismes officiels de normalisation de toute juridiction africaine
4. Le secrétariat lance un appel annuel aux membres et associés de la PAFA ainsi qu'aux organismes de normalisation pour qu'ils rejoignent le forum.⁶
5. Chaque membre et associé de la PAFA et chaque organisme de normalisation nomme un représentant et un suppléant.
6. Le secrétariat tient à jour une base de données des membres du Forum et de leurs représentants et suppléants. Les membres du Forum communiquent sans délai au directeur technique tout changement de représentant ou de suppléant.
7. Jusqu'à ce que La PAFA ait mis en place un comité de nomination, le président et le vice-président du forum sont sélectionnés par le conseil d'administration sur la base d'une recommandation du directeur général et du directeur technique.⁷

Durée du mandat

8. Le mandat des membres est illimité. Le mandat du président est de trois ans.

Évaluation des performances

9. Le Forum évalue annuellement ses performances dans un esprit d'amélioration continue.

Révision périodique du mandat

10. Ce mandat sera réexaminé en 2024, puis tous les trois ans.

ANNEXE - PROCEDURES OPERATIONNELLES

Procédures de réunion

1. Le forum se réunit en personne ou virtuellement une fois par an.
2. Le président du Forum convoque la réunion. En son absence, le vice-président convoque la réunion. Si le président et le vice-président sont tous deux absents, les membres présents élisent un autre membre pour convoquer la réunion.
3. Tous les membres doivent se préparer et participer aux délibérations de la réunion.
4. Le secrétariat élabore et distribue l'ordre du jour et les documents pour chaque réunion au moins deux semaines avant la réunion.

Responsabilité

1. La directrice générale rend compte trimestriellement au conseil d'administration des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de la PAFA. .

⁶ Le Forum sera mis en place en 2023.

⁷ Le premier président et le vice-président du forum seront le président et le vice-président en exercice du forum des organismes de normalisation technique.